

Offre d'emploi

Bourse pour une recherche doctorale en droit de l'énergie (48 mois)

Le Centre de droit public de l'Université libre de Bruxelles (<http://droit-public.ulb.ac.be>) offre une bourse doctorale à temps plein de 48 mois, à compter du **1^{er} octobre 2021**. Le poste à pourvoir doit permettre la réalisation d'une thèse de doctorat en sciences juridiques dans le délai de 48 mois précité, sous la supervision du professeur Emmanuel Slautsky. La thèse peut être réalisée en français ou en anglais. L'ouverture de ce poste résulte de l'obtention d'un financement du Fonds de transition énergétique par les professeurs Emmanuel Slautsky (Centre de droit public), Estelle Cantillon (Ecares) et Pierre Henneaux (BEAMS), tous trois rattachés à l'Université libre de Bruxelles (projet « DEMANDFLEX »).

Thématique de la recherche

Le système électrique belge est en transition. L'accroissement des sources renouvelables de production d'électricité, y compris décentralisées, le développement des technologies de stockage et de gestion automatique de la demande, ainsi que l'électrification croissante attendue du parc automobile et du chauffage sont autant de défis que d'opportunités pour le modèle historique du système électrique où l'offre d'électricité s'ajuste à la demande. En Belgique, ces défis d'adéquation du système électrique aux besoins de la population et de l'économie ont motivé l'introduction de différents mécanismes de rémunération de capacité depuis 2014.

Partout dans le monde, un nouveau paradigme se met par ailleurs en place pour l'organisation du système électrique, dans lequel la demande d'électricité joue un rôle plus actif et s'adapte tant que faire se peut à l'offre. Cette « flexibilisation » de la demande constitue un levier essentiel pour assurer la sécurité d'approvisionnement sans nécessiter des investissements massifs en capacité de pointe de production d'électricité. À titre d'illustration, la consommation électrique en Belgique peut varier de l'ordre de 4500 MW au sein d'une même journée. Une réduction de cette variation de 25% réduirait donc déjà la charge de pointe de plus de 1000 MW, soit la capacité de plusieurs centrales au gaz.

La flexibilité de la demande joue déjà un rôle aujourd'hui dans le système électrique mais elle est loin d'atteindre son potentiel. Elle devra pourtant constituer un volet essentiel de la transition énergétique en Belgique. Le projet DEMANDFLEX vise à étudier les obstacles juridiques, économiques et techniques à l'exploitation du potentiel de flexibilité de la demande pour assurer l'adéquation entre production et demande d'électricité, à apporter des solutions aux obstacles identifiés et à démontrer l'effet bénéfique de ces solutions sur la sécurité d'approvisionnement en électricité et sur l'équilibre du réseau de transport.

Le volet juridique du projet doit plus précisément s'attacher, d'une part, à analyser le cadre institutionnel dans lequel se déploient les politiques publiques belges visant à accroître la flexibilité de la demande d'électricité (répartition des compétences, obligations de coopération, etc.) et, d'autre part, à évaluer les obstacles juridiques à l'utilisation en Belgique du plein potentiel de cette flexibilité. La thèse de doctorat qui fait l'objet du présent appel à candidatures devrait donc couvrir ces questions, mais ses contours exacts peuvent être aménagés en fonction des centres d'intérêts de la personne recrutée.

Un descriptif plus détaillé du projet qui a été retenu par le Fonds de transition énergétique est disponible sur demande (cf. *infra*).

Environnement de recherche

La thèse sera réalisée sous la direction d'**Emmanuel Slautsky** (professeur de droit public et de droit comparé). Le doctorant ou la doctorante recruté(e) sera rattaché au Centre de droit public et sera invité(e) à contribuer aux activités de ce centre de recherche. Par ailleurs, la personne recrutée sera invitée à collaborer de manière régulière avec les autres chercheurs et chercheuses impliquées dans le projet DEMANDFLEX, dans une perspective interdisciplinaire.

Dirigé par le professeur Julien Pieret, le **Centre de droit public de l'ULB** est un centre de recherche de la Faculté de droit et de criminologie constitué d'une quinzaine d'enseignants-chercheurs à temps plein et de nombreux autres membres à temps partiel, dont les principaux domaines d'expertise sont le droit public, le droit social, et la sociologie et la philosophie du droit.

Le doctorant ou la doctorante disposera d'un bureau, éventuellement partagé, au sein du Centre de droit public. Outre son promoteur, il ou elle pourra compter sur le soutien des membres du Centre de droit public, en fonction de leurs domaines d'expertise respectifs, ainsi que des autres membres du projet DEMANDFLEX.

Profil recherché

Les candidat(e)s doivent être titulaires d'un master en droit, avec grade, et avoir une excellente maîtrise du français ou de l'anglais et une bonne maîtrise (active et passive) de l'autre langue. Les candidat(e)s doivent également avoir la volonté de collaborer à la réalisation d'un projet collectif multidisciplinaire et un intérêt pour le secteur de l'électricité. Une connaissance préalable de ce secteur n'est pas requise.

Constituent des atouts complémentaires : une connaissance du néerlandais ; une expérience professionnelle pertinente ; un master de spécialisation ; un second diplôme universitaire.

Intéressé(e) ?

De plus amples renseignements sur le poste à pourvoir et les recherches à réaliser peuvent être obtenus auprès du professeur Emmanuel Slautsky (emmanuel.slautsky@ulb.be). Le projet de recherche complet qui a été retenu par le Fonds de transition énergétique peut être communiqué sur demande.

Les candidatures doivent être envoyées par courriel au professeur Emmanuel Slautsky avant le **vendredi 20 août 2021** au plus tard. Elles doivent comprendre les pièces suivantes :

- une lettre de motivation,
- un *curriculum vitae* détaillé,
- un écrit, tel une publication scientifique ou un travail de fin d'études, attestant des capacités de recherche et de rédaction.

Une présélection sera opérée sur la base des dossiers soumis. Les candidat(e)s retenu(e)s seront invité(e)s à une audition à la fin du mois d'août, en vue d'une entrée en fonction en principe le 1^{er} octobre 2021. En raison de la situation sanitaire actuelle, les auditions auront vraisemblablement lieu à distance.